



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe**

Le mardi 19 décembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 12 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (41) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Henri LORY, Monsieur Jean François MORIN.

Délibération affichée et
exécutoire le :

21/12/2023

Excusé(s) (12) : M. Jean-Yves HUGON, M. Stéphane ZECCHI, Mme Christelle PALLEAU. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Sabine DESMAISON ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Danielle FAURE ayant donné procuration à M. Maxime GOURRU, M. Jacques BREUILLAUD ayant donné procuration à M. Gilles CARANTON, M. Philippe GUERINEAU ayant donné procuration à M. Christian BARON, M. François JOLIVET ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS.

57 : Camping le Rochat Belle-isle - tarifs 2024

Le Conseil communautaire, dans sa séance du 30 septembre 2021, a retenu la proposition de la société Aqualex, pour la gestion du camping Le Rochat Belle-Isle. La convention de délégation de service public a été signée pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 24 novembre 2026.

Le délégataire du camping souhaite modifier les tarifs du camping afin de suivre l'augmentation du coût de la vie, qui se répercute sur ses charges d'entretien.

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 comportent une légère augmentation pour la période hors estivale par rapport à ceux de 2023 sur les emplacements et les services. Une

augmentation plus forte sera appliquée pour la période estivale (pendant les épreuves de Jeux Olympiques et Paralympiques) sur les mois de Juillet et Août 2024.

Emplacements :

Toute l'année (hors Juillet et Août)	2024	2023
Emplacement (véhicule + tente ou caravane ou camping-car)	6,20 €	5,90 €
Adulte	5,30 €	5,10 €
Enfant de – 10 ans	4,20 €	4,00 €
Tente supplémentaire	4,60 €	4,60 €
Électricité	4,40 €	4,10 €
Visiteur par jour	2,00 €	2,00 €
Location chaise bébé ou lit parapluie par jour	3,00 €	3,00 €
Animal domestique	2,90 €	2,90 €
Véhicule ou moto supplémentaire	3,20 €	3,20 €
Garage mort par jour	6,00 €	6,00 €
Douche (sans emplacement camping)	3,50 €	3,50 €

Juillet et Août	2024	2023
Emplacement (véhicule + tente ou caravane ou camping-car)	7,20 €	6,90 €
Adulte	6,30 €	6,10 €
Enfant	6,30 €	6,10 €
Tente supplémentaire	4,60 €	4,60 €
Électricité	4,60 €	4,10 €
Visiteur par jour	2,00 €	2,00 €
Location chaise bébé ou lit parapluie par jour	3,00 €	3,00 €
Animal domestique	2,90 €	2,90 €
Véhicule ou moto supplémentaire	3,20 €	3,20 €
Garage mort par jour	8,00 €	8,00 €
Douche (sans emplacement camping)	3,50 €	3,50 €

Frais de réservation : 18 € 18 €

Résidences Mobil-Home SOLO 1 chambre :

Période estivale	2024 (Public)	2024 (Paris 2024)	2023
1 ^{ère} quinzaine de juillet	630 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	690 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	405 €/ semaine Du 25/06 au 02/07
2 ^{ème} quinzaine de juillet	700 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	750 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	505 €/ semaine Du 03/07 au 16/07

Semaines d'août	700€/ semaine 27/07 au 24/08	750 €/ semaine 27/07 au 24/08	560 €/ semaine Du 17/07 au 28/08
Du 01 /06 au 28/06 et du 24/08 au 07/09 Mobil-home non loués par Paris 2024	300 €		
Toute l'année (hors période estivale)	2024		2023
Location par semaine	250 €		240 €
1 nuit	70 €		60 €
2 nuits	115 €		105 €
3 nuits	170 €		160 €

Résidences Mobil-Home PRIVILÈGE 2 chambres :

Période estivale	2024 (Public)	2024 (Paris 2024)	2023
1 ^{ère} quinzaine de juillet	650 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	760 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	420 €/ semaine Du 25/06 au 02/07
2 ^{ème} quinzaine de juillet	700 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	800 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	520 €/ semaine Du 03/07 au 16/07
Semaines d'août	700 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	800 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	560 €/ semaine Du 17/07 au 28/08
Du 01 /06 au 28/06 et du 24/08 au 07/09 Mobil-home non loués par Paris 2024	320 €/ semaine		
Toute l'année (hors période estivale)	2024		2023
Location par semaine	265 €		255 €
1 nuit	80 €		75 €
2 nuits	130 €		125 €
3 nuits	180 €		175 €

Résidences Mobil-Home DUO 2 chambres devant la rivière :

Période estivale	2024 (Public)	2024 (Paris 2024)	2023
1 ^{ère} quinzaine de juillet	650 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	780 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	445 €/ semaine Du 25/06 au 02/07
2 ^{ème} quinzaine de juillet	700 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	820 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	545 €/ semaine Du 03/07 au 16/07
Semaines d'août	700 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	820 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	640 €/ semaine Du 17/07 au 28/08

Du 01 /06 au 28/06 et du 24/08 au 07/09 Mobil-home non loués par Paris 2024	320 €		
Toute l'année (hors période estivale)	2024		2023
Location par semaine	285 €		265 €
1 nuit	88 €		80 €
2 nuits	140 €		130 €
3 nuits	195 €		190 €

Résidences Mobil-Home TRIO 3 chambres :

Période estivale	2024 (Public)	2024 (Paris 2024)	2023
1ère quinzaine de juillet	770 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	800 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	515 €/ semaine Du 25/06 au 02/07
2 ^{ème} quinzaine de juillet	830 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	890 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	615 €/ semaine Du 03/07 au 16/07
Semaines d'août	830 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	890 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	665 €/ semaine Du 17/07 au 28/08
Du 01 /06 au 28/06 et du 24/08 au 07/09 Mobil-home non loués par Paris 2024	395 €/ semaine		
Toute l'année (hors période estivale)	2024		2023
Location par semaine	345 €		315 €
1 nuit	95 €		85 €
2 nuits	150 €		140 €
3 nuits	215 €		205 €

Selon disponibilité en période estivale mobil-home solo, mobil-home duo, chalet ou privilège à 95 €/nuit et mobil-home trio à 105 €/nuit.

Arrivée précoce ou départ tardif (selon disponibilité) = 20 €

En mobil-home, le tarif pour un animal domestique est de 2,90 € par jour.

Chalet bois nature :

Période estivale	2024 (Public)	2024 (Paris 2024)	2023
1 ^{ère} quinzaine de juillet	680 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	720 €/ semaine Du 29/06 au 13/07	545 €/ semaine Du 25/06 au 02/07

2 ^{ème} quinzaine de juillet	800 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	770 €/ semaine Du 13/07 au 27/07	640 €/ semaine Du 03/07 au 16/07
Semaines d'août	800 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	770 €/ semaine Du 27/07 au 24/08	640 €/ semaine Du 17/07 au 28/08
Du 01 /06 au 28/06 et du 24/08 au 07/09 Mobil-home non loués par Paris 2024	330 €		
Toute l'année (hors période estivale)	2024		2023
Location par semaine	275 €		265 €
1 nuit	85 €		80 €
2 nuits	140 €		130 €
3 nuits	195 €		190 €

Chalet bois nature avec accès privatisé au chalet SPA :

Toute l'année	2024	2023
1 journée	80 €	80 €

Tarifs ouvriers :

Hors période estivale, une réduction de 10 % est appliquée sur le tarif des mobil-homes.

Accès sanitaires du camping :

	2024	2023
Accès sanitaires du camping pour les camping-caristes et toute autre personne extérieure au camping	3,50 €	3 €

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver les tarifs du camping du Rochat Belle-Isle applicables pour 2024.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance

Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT

